

# CERTIFICAT

N° ATA 1870 2026

**ALEXANN'FORMATION**

**N° de déclaration d'activité : 28140365514 / SIREN : 908491665**

*En l'application :*

- ✓ Du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- ✓ Du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6313-3 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019
- ✓ Du décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- ✓ Du Guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du ministère du travail,
- ✓ Du programme de certification PG25 d'ATALIA Certification
- ✓ Du décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant sur les dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L6316-1 du code du travail.
- ✓ De l'arrêté du 30 décembre 2021 fixant la date limite de financement pour les organismes de formation en cours de certification qualité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance.
- ✓ Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

**ATALIA Certification**, certifie que l'organisme cité ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le :

**Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences**

Pour les activités suivantes :

- ☒ L6313-1- 1° Actions de formation
- ☐ L6313-1- 2° Bilan de compétences
- ☐ L6313-1- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
- ☐ L6313-1- 4° Actions de formation par apprentissage

*et est déployé sur le site suivant :*

**11 rue Notre Dame, 14500 VIRE**

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées,  
ce certificat est valable du **05 avril 2026** jusqu'au **04 avril 2029**.

**Date de certification initiale : 05 avril 2026.**



**Jean-Marc LEGAGNEUR**  
Directeur ATALIA Certification